Communauté de Communes de Loire Semène

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2024

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u>, rubrique « l'Observatoire »

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

Table des matières

1.	Carac	etérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	3
	1.2.	Mode de gestion du service	
	1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	
	1.4.	Nombre d'abonnés	4
	1.5.	Volumes facturés	5
	1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
	1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	5
	1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	
	1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	.10
	1.9.1	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	.10
2.	Tarifi	cation de l'assainissement et recettes du service	.11
	2.1.	Modalités de tarification	.11
	2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	.12
	2.3.	Recettes	.12
3.	Finan	cement des investissements	.13
	3.1.	Montants financiers	.13
	3.2.	Etat de la dette du service	.13
	3.3.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	
	performa	ances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	.13
	3.4.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au	u
	cours du	dernier exercice	.14
4.	Table	au récapitulatif des indicateurs	.15
		-	

on

 \checkmark

 \boxtimes

 \boxtimes

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

C	PE		
Le	service est géré au niveau ☐ communal ☐ intercommunal		
•	Nom de la collectivité : Communauté de Communes Loire Semène		
•	Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes		
•	Compétences liées au service :		
		Oui	No
	Collecte	V	
	Transport		

Dépollution

Les travaux de mise en conformité de la Et à la demande des propriétaires : \boxtimes partie privative du branchement

Contrôle de raccordement

Elimination des boues produites

travaux de suppression П \boxtimes

d'obturation des fosses

Territoire desservi : Aurec Sur Loire, Pont Salomon, Saint Didier En Velay, Saint Ferréol d'Auroure, Saint Just Malmont, Saint Victor Malescours, La Séauve Sur Semène.

Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☑ Non

Existence d'un zonage ⊠Oui, date d'approbation*: 11/07/2023 Non

Existence d'un règlement de service ⊠Oui, date d'approbation*: 13/02/2019 Non

^{*} Approbation en assemblée délibérante

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie (Régie à autonomie financière) pour le transport et la collecte sur toutes les communes.

Le service est exploité en régie pour le traitement avec 2 marchés de traitement pour les stations d'épuration de Saint Just Malmont et d'Aurec sur Loire. S'agissant de la station d'épuration de Saint Didier/La Séauve, elle fait l'objet d'une délégation du service public (DSP).

La station de traitement commune à Saint Didier en Velay et la Séauve Sur Semène est exploitée en Délégation par Entreprise privée.

• Nom du prestataire : VEOLIA

Date de début de contrat : 01/01/2011

• Date effective de fin de contrat : 31/12/2025

Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

Pour les autres communes, à compter du 01/11/2023, nouvelle prestation de service assainissement (stations d'épuration + réseaux de collecte).

Nom du prestataire : VEOLIAFin de la prestation : 31/12/2025

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 19 204 habitants au 31/12/2024 (19 241 habitants au 31/12/2023).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 8 768 abonnés au 31/12/2024 (8 731 abonnés au 31/12/2023).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau (eaux usées + unitaires) hors branchement) est de 44.42 abonnés/km au 31/12/2024 (44,74 abonnés/km au 31/12/2023).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,19 habitants/abonné au 31/12/2024 (2,20 habitants/abonné au 31/12/2023).

4

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Regu le 17/10/2025

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m ³	
Total des volumes facturés aux abonnés	650 896	674 045	

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 6 au 31/12/2024 (SALAISON DU LIGNON, SATAB, VIALLON, STATION DE LAVAGE, FERCILEC, SALAISONS MASSARDIER).

1.7.Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 56,485 km de réseau unitaire hors branchements,
- 140,925 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- 116,511 km de réseau d'eaux pluviales.

Soit un linéaire de collecte total de 313.921 km.

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Recu le 17/10/2025

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Sur le territoire de la Communauté de Communes Loire Semène se trouvent douze Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

 ${\bf STEU~N^o1: AUREC\text{-}SUR\text{-}LOIRE\text{-}Les~Sauvages}$

Code Sandre de la station: 0443012S0003

Code Salder de la Saldell . O 1301250005					
Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés		
Date de mise en service		01/07	/2009		
Commune d'implantation			Aurec-sur-Loire (43012)		
Capacité nominale STEU en I	EH ⁽¹⁾	150			
Débit de référence journalier a	admissible en m³/j	22.5	22.5		
Prescriptions de rejet					
NOTE: A CONTRACT OF THE PARTY O	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu réce	epteur	Tranchée d'infiltration puis Loire - F 2014		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°2: AUREC-SUR-LOIRE-Le Bourg Code Sandre de la station: 0443012S0001

			Diamon: 011501250001		
Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée faible charge		
Date de mise en service		01/01	01/01/1993		
Commune d'implantation			Aurec-sur-Loire (43012)		
Capacité nominale STEU en EH (1)			9900		
Débit de référence journalier admissible en m³/j			3240		
Prescriptions de rejet					
Milion méasantoum du moist	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu réce	pteur	Loire en rive Droite		

STEU N°3: AUREC-SUR-LOIRE-Mons Code Sandre de la station: 0443012S0002

Code Sundre de la Station : 044501250002					
Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés		
Date de mise en service			/2003		
Commune d'implantation			Aurec-sur-Loire (43012)		
Capacité nominale STEU en EH (1)			110		
Débit de référence journalier admissible en m³/j			16.5		
Prescriptions de rejet					
Milion of and an int	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récepteur		Tranchée d'infiltration puis le ruisseau Le Moulin		

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

E BOURG

STEU N°4: SEAUVE-SUR-SEMENE-

Code Sandre de la station: 044323050001

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée faible charge		
Date de mise en service			2021		
Commune d'implantation			La Séauve-sur-Semène (43236)		
Capacité nominale STEU en EH (1)					
Débit de référence journalier admissible en m³/j					
Prescriptions de rejet					
Milion mánamtana do maint	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récep	oteur	La Semène		

STEU N°5 : PONT-SALOMON-SIVU Alliance Code Sandre de la station : 0443153S0001

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. anne	xe)	Boue activée fa	Boue activée faible charge		
Date de mise en service		19/06/1998	19/06/1998		
Commune d'implantation		Pont-Salomon (43153)			
Capacité nominale STEU en l	EH (1)	3300			
Débit de référence journalier	admissible en m³/j	570			
Prescriptions de rejet	diam's the state	1-1-1-3			
NATIONAL AND	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récepteur		La Semène		

STEU N°6: SAINT-DIDIER-EN-VELAY-La Rullière Sud Code Sandre de la station: 0443177S0007

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			à sable		
Date de mise en service			//2003		
Commune d'implantation			Saint-Didier-en-Velay (43177)		
Capacité nominale STEU en EH (1)					
Débit de référence journalier admissible en m³/j			15.		
Prescriptions de rejet					
Milion mécontoum du moiet	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récepteur		Ruisseau Le Lozaron - AH 97		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

-La Rullière Nord

STEU N°7: SAINT-DIDIER-EN-VELAY-L

Code Sandre de la station: 044317780005

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtre à sable		
Date de mise en service			01/01/2001		
Commune d'implantation			Saint-Didier-en-Velay (43177)		
Capacité nominale STEU en EH (1)			100		
Débit de référence journalier a	admissible en m³/j	15			
Prescriptions de rejet					
Milion récontour du reiet	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récep	oteur	Ruisseau Le Lozaron - AD 256		

STEU N°8: SAINT-DIDIER-EN-VELAY-Champvert Code Sandre de la station: 0443177S0006

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel + infiltration percolation		
Date de mise en service			01/01/2002		
Commune d'implantation			Saint-Didier-en-Velay (43177)		
Capacité nominale STEU en EH (1)			430		
Débit de référence journalier admissible en m³/j			65		
Prescriptions de rejet		L. H			
Milion of contour du milet	Type de milieu récepteur		Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récep	oteur	Fossé puis ruisseaux du Crouzet et de La Semène		

STEU N°9: SAINT-JUST-MALMONT-Roche-Moulin Code Sandre de la station: 0443205S0003

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée faible charge		
Date de mise en service			01/05/1997		
Commune d'implantation			Saint-Just-Malmont (43205)		
Capacité nominale STEU en EH (1)					
Débit de référence journalier	admissible en m³/j	1400			
Prescriptions de rejet					
Milian - danadana da maiat	Type de milieu réce	pteur	Eau douce de surface		
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu réce	pteur	Ruisseau de La Gampille		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025 STEU N°10 : Station d'épuration SAINT-JUST-MALMONT-Malmont

Code Sandre de la station : 044320 50005

Caractéristiques générales							
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres	Filtres Plantés de Roseaux				
Date de mise en service		01/11/	01/11/2011				
Commune d'implantation		Saint-	Saint-Just-Malmont (43205)				
Capacité nominale STEU en EH (1)		500					
Débit de référence journalier	admissible en m³/j	81.5					
Prescriptions de rejet							
Type de milieu récep		pteur	Eau douce de surface				
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu réce	pteur	Ruisseau Le Cotonas - A 1290				

STEU N°11 : SAINT-VICTOR-MALESCOURS-Le Bourg La Couleyre Code Sandre de la station : 0443227S0001

Caractéristiques générales							
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunag	ge naturel				
Date de mise en service		01/01/19	984				
Commune d'implantation		Saint-Victor-Malescours (43227)					
Capacité nominale STEU en l	EH (1)	500	500				
Débit de référence journalier	admissible en m³/j	75					
Prescriptions de rejet							
Type de milieu récep		pteur	Eau douce de surface				
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récepteur		Fossé puis ruisseau La Genouille - OC 704				

STEU N°12: ST-FERREOL D'AUROURE-Courbon Code Sandre de la station : 0443184S0002

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit ba	nctérien
Date de mise en service		01/01	/1975
Commune d'implantation		Saint-Ferréol-d'Auroure (43184)	
Capacité nominale STEU en I	EH (1)	18	
Débit de référence journalier a	admissible en m³/j	/j 2.7	
Prescriptions de rejet			
Type de milieu récept		oteur	Eau douce de surface
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récej	oteur	Talweg puis La Gampille - Al 141

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.9.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2024 en tonne MS	Exercice 2023 en tonne MS
AUREC-SUR-LOIRE-Le Bourg (Code Sandre : 0443012S0001)	117,2	119,9
PONT-SALOMON-SIVU Alliance (Code Sandre : 0443153S0001)	35,5	15,2
SAINT-JUST-MALMONT-Roche-Moulin (Code Sandre: 0443205S0003)	91,5	89,0
SEAUVE-SUR-SEMENE-LE BOURG (Code Sandre : 0443236S0001)	57,3	67,7

2. <u>Tarification de l'assainissement et recettes du</u> <u>service</u>

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2025 sont les suivants :

	Au 01/01/2025
Frais d'accès au service :	Néant
Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC)(1)	1 800 €
Participation aux frais de branchement	Néant

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs				Au 01/01/202	5		
Communes	Aurec sur Loire	La Seauve sur Semène	Saint Just Malmont	Saint Ferreol d'Auroure	Pont Salomon	Saint Didier en Velay	Saint Victor Malescours
		Part de la	a collectivité				
		Part fixe	e (€ HT/an)				
Abonnement (1)	65 €	45 €	60 €	60 €	60 €	45 €	60 €
]	Part proportio	onnelle (€ HT	'/m³)			
Prix au m³	1,70 €/m³	0,83 €/m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	0,83 €/m³	1,42 €/m³
		Part du	délégataire				
Abonnement (1)	1	41,86 €	1	F	- 1	41,86 €	1
]	Part proportio	onnelle (€ HT	/m³)			
Prix au m³	1	0,7047 €/m³	1	1	1	0,7047 €/m³	ŀ
		Taxes et	redevances				
		T	axes				
Taux de TVA (2)				10 %			
		Rede	evances				
Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement				0,084 €/m³			

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

2.2.Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ($120 \text{ m}^3/\text{an}$) sont :

Facture type	Au 01/01/2024 en €								
Commune	Aurec sur Loire	La Seauve sur Semène	Saint Just Malmont	Saint Ferreol d'Auroure	Pont Salomon	Saint Didier en Velay	Saint Victor Malescour		
		Part de	la collectivite	é					
Part fixe annuelle	65,00	45,00	60,00	60.00	60,00	45,00	60,00		
Part proportionnelle	204,00	99,60	204,00	204,00	204.00	99.60	170,40		
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	219,00	94,60	203,20	214,00	214.00	94,60	170,80		
	Part du délé	gataire (en cas	de délégatio	n de service p	ublic)		4.0		
Part fixe annuelle		41,86				41.86			
Part proportionnelle		84,56				84.56			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire		144,60				144,60			
		Taxes e	t redevances						
TVA	27,91	28,11	27,41	27,41	27,41	28,11	24,05650		
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	37.99	38,19	37,49	37,49	37,49	38,19	34,13		
Total	306,99	309,21	301,49	301,49	301,49	309,21	264,53		
Prix TTC au m³*	2,56	2,58	2,51	2,51	2,51	2.58	2,20		

^{*}Hors redevances Agence de l'Eau Loire Bretagne



Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2024 : 1 232 224 €* (au 31/12/2023 : 982 063 €)

*recettes délégataire + collectivité

3. Financement des investissements

3.1. Montants financiers



	Exercice 2024	Exercice 2023
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	83 998.15	205 036
Montants des subventions en €	431 365.18	641 312.21
Montants des contributions du budget général en €		

Liste des travaux 2024:

- Dévoiement de réseau au Sambalou à Saint Just Malmon

3.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Encours de la dette au 31 décembre de l'année N (montant restant dû en €)	3 003 846,39	3 967 069,35

3.3. Présentation des projets en cours de réalisation en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Rappel: 2020, Finalisation du Schéma Directeur et Diagnostic Assainissement sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Loire Semène. Celui-ci a permis de mettre à jour le planning de travaux prioritaires, qui avait été défini dans le précédent diagnostic, pour les 10 ans à venir.

Ci-dessous l'ensemble des travaux en cours de réalisation (finalisation en 2025) sur le territoire de la communauté de communes Loire Semène avec les montants prévisionnels.

Commune	Description travaux	Montant prévisionnel HT
Aurec sur Loire	Mise en séparatif rue de la Plaine-rue de la Flachère	260 000 €
Saint Victor Malescours	Déconnexion des EP des EU lotissement les Genêts	164 000 €
Saint Didier en Velay	Mise en séparatif RD500	175 028 €

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

3.4.Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Les travaux d'assainissement 2025/2026 prévus au SDA devraient être les suivants :

Type de travaux	Année	Montant HT
Bords de Loire à Aurec sur Loire	2025	215 000 €
Mise en séparatif lotissement les châtaigners	2026	295 000 €
Réfection réseau montée du Rochain à Pont Salomon	2026	79 000 €
Déconnexion des EP des EU du bourg à Saint Victor Malescours	2025	32 000 €
Mise en séparatif rue du Mont à Saint Ferreol d'Auroure	2025	222 000 €
Mise en séparatif rue Cassin à La Séauve Sur Semène	2025	165 000 €
Mise en séparatif boulevard Gambetta, la montée du stade et la montée des touristes à Saint Didier en Velay	2025	150 000 €
Changement du réseau le Verdier à St Didier en Velay	2026	164 000 €

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Recu le 17/10/2025

4. Tableau récapitulatif des indicateurs

	Indicateurs descriptifs des services	Aurec sur Loire	La Seauve sur Semène		Saint Ferreol	Pont Salomon	Saint Didier en	Saint Victor
	Estimation du nombre d'habitants desservis	Loire	sui Semene	Mannont	d'Auroure	Salomon	Velay	Malescours
D201.0		5 814	1.507	2.017	2.141	1.020	2.554	222
10201.0	unitaire ou séparatif	5 814	1 507	3 917	2 141	1 938	3 554	333
	Nombre d'autorisations de déversement							
D202.0		0	1	2	î	1		0
	réseau de collecte des eaux usées						1	V
D203.0	Quantitá da hayan ingyan dan ayyyanan	117,2	57.3	91,5	0	35,5	0	0
D204.0	Priv TTC du comeigo que m3 mour 120 m3	2,56	2,58	2,51	2,51	2.51	2.58	2,20
	Indicateurs de performance							
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Indice de connaissance et de gestion					141-1414-1-1-1		
P202.2B		107	107	107	107	107	107	107
	eaux usées [points]					Of the State of the State		
D0000	Conformité de la collecte des effluents aux							
P203.3	prescriptions définies en application de	100%	100 %	100%	100 %	100%	100 %	100 %
	l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2015							
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100.00	100.0/
	l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2015	100 %	100 76	100 %	100 %	100%	100 %	100 %
	Conformité de la performance des ouvrages							
P205.3	d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2015	100 %	100 %	7 %*	100 %	100 %	100 %	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%	100%	1	100%	1	1
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte	0,23 %	0.10 %	0,47 %	0.36 %	0.37 %	1.10 %	0,78 %
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0	0	0	0	.0	0

^{*} Ce pourcentage correspond à la non-conformité, de la police de l'eau, de la station de Roche Moulin vis-à-vis de l'autosurveillance. En effet le point A3 n'est pas conforme. Les conditions d'installation du dispositif de mesure ne respectent pas toutes les règles normatives ou constructeurs :

Les pentes longitudinales du chenal d'approche et de la section de mesure sont très légèrement supérieures à la tolérance.

Bien que cela soit minime, la précision de la relation mathématique hauteur-débit utilisée est susceptible d'être affectée.

Des travaux ont été réalisé en 2025.

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Regu le 17/10/2025



19 route de Monistrol - BP 49 43600 Sainte-Sigolène Tél. : 04 71 66 62 11

Fax: 04 71 66 18 68 infos@sell43.fr

www.sell43.fr

CC Loire Semène

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2024

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site WWW.Services.eaufrance.fr

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

Table des matières

1.	CA	RACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
	1.1. 1.2.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0) INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	2 2
2.	TAl	RIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
		MODALITES DE TARIFICATION	
3.	INI	DICATEURS DE PERFORMANCE	5
	3.1.	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	5
4.	FIN	NANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	6
	4.2.	MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES	R
	ET LES	PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	6

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le	service est géré au niveau ☐ commun: ☐ intercom		
•	Nom de la collectivité : CC Loire Sen	nène	
•	Nom de l'entité de gestion: assainisse	ment non collectif	
•	Caractéristiques (commune, EPCI et t	ype, etc.) : Communauté de commu	nes
>	Compétences liée au service		
	En application des statuts votés le 26/0 Le Syndicat des Eaux Loire-Lignon 19 route de Monistrol BP 49 43600 Ste SIGOLENE infos@sell43.fr	09/2019 :	
	est un syndicat mixte fermé à la carte nécessaires à la production et à la dist En fonction du niveau du service désir compétences souhaitées par délibérati	ribution d'eau potable et assainissen ré, chacun des membres du Syndicat	nent non collectif.
\boxtimes	Contrôle des installations	Traitement des matières de vidang	es
	Entretien des installations	Réhabilitation des installations	Réalisation des installations
•	Territoire desservi (communes adhére Séauve-sur-Semène, Pont-Salomon, S Saint-Victor-Malescours		
•	Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non
>	Existence d'un règlement de service	☑ Oui, date d'approbation :6/0	09/2013 □ Non

1.2. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 2 918 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 20 448.

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population de servie rapporte à la population totale du territoire couvert par le service) est de 14,27 % au 31/12/2024. (15,95 % au 31/12/2023).

1.3. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024
$\mathbf{A} - \mathbf{\acute{E}}$	léments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
$\mathbf{B} - \mathbf{\acute{E}}$	léments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100 (100 en 2023).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025					
	Compétences obligatoires						
Tarif du contrôle des installations	200.00	230.00					
neuves ou à réhabiliter en €							
Tarif du contrôle des installations	200.00	230.00					
existantes lors du 1er diagnostic							
ou ventes en €							
Tarif du contrôle des installations	135.00	155.25					
existantes lors du 2ème passage							
(contrôles périodiques) en €							
Compétences facultatives							

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ➤ Délibération du 21/12/2023 effective à compter du 01/01/2024
- ➤ Délibération du 10/12/2024 effective à compter du 01/01/2025

2.2. Recettes

	Exercice 2024		
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du contrôle des installations neuves ou à réhabiliter en €	3 720		3 720
Facturation du contrôle des installations existantes lors du 1 ^{er} diagnostic ou ventes en €	5 000		5 000
Facturation du contrôle des installations existantes lors du $2^{\text{ème}}$ passage (contrôles périodiques) en \in	21 330		21 330
Total	30 050		30 050

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Regu le 17/10/2025

3.Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

<u>Attention</u> : cet indice ne doit être calculé que si l'<u>indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif</u> est au moins égal à 100.

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	711	691
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 450	1 459
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	560	589
Taux de conformité en %	87.7	87.7

ND	Prefecture	
$\Delta \mathbf{r}$	Preferrite	

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2024** est de 0 €.

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
Incitation à la réhabilitation des ANC non conformes	

Communauté de Communes Loire-Semène

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2024

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007 Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	
1.1. Présentation du territoire desservi	
1.2. Mode de gestion du service	
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)	
1.4. Nombre d'abonnés	
1.5. Eaux brutes	4
1.5.1. Achats d'eaux brutes	4
1.6. Eaux traitées	5
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019	5
1.6.2. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020	
1.6.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021	6
1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022	
1.6.5. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023	
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024	
1.6.2. Production	
1.6.3. Achats d'eaux traitées	
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice	
1.6.5. Autres volumes	
1.6.6. Volume consommé autorisé	
1.6.7. Pertes	
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	12
2. Tarification de l'eau et recettes du service	13
3. Indicateurs de performance	14
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	14
3.2. Indicateurs de performance du réseau	
3.2.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)	
4. Tableau récapitulatif des indicateurs	16

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau ☐ communal ☑ intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Loire Semène
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : EPCI
- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.): Aurec-sur-Loire/Pont Salomon/La Séauve sur Semène/Saint Just Malmont/Saint Ferréol d'Auroure/Saint Victor Malescours/Saint Didier en Velay
- Existence d'une CCSPL

□Oui

☑ Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie par Convention de gestion pour la commune d'Aurec sur Loire (hormis les villages de Mons et de Beauvoir) pour la distribution.

Le service est exploité en Délégation de compétence par le Syndicat des eaux de la Semène pour les communes de Pont Salomon, Saint Just Malmont, Saint Ferréol d'Auroure, Saint Victor Malescours, Saint Didier en Velay (3 hameaux).

Le service est exploité en Délégation par une Entreprise privée pour la commune de La Séauve sur Semène pour la distribution

Nature du contrat :

Nom du prestataire : _VEOLIA
Date de début de contrat : 01/01/2011
Date de fin de contrat initial : 31/12/2030

Nombre d'avenants : 2 avenants

Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

Le service est exploité en **Délégation par une Entreprise privée** pour la commune de Saint Didier en Velay (hormis 3 hameaux) pour la distribution

Nature du contrat :

Nom du prestataire : _VEOLIA
Date de début de contrat : 01/01/2011
Date de fin de contrat initial : 31/12/2025

• Nombre d'avenants : 2 avenants

• Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE

La Séauve sur Semène pour la production

Nom du prestataire: VEOLIA

Date de début de contrat : 01/01/2011 Date de fin de contrat initial: 31/12/2030

Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

Reçu le 17/10/2025 communes de Saint Didier en Velay et de Le service est exploité en Délégation par une Entreprise privée pour le

Le service est exploité en délégation de service public : affermage pour les hameaux de Mons et Beauvoir de la commune d'Aurec sur Loire, via le SIAEP du Haut Forez.

Nom du prestataire: SAUR

Date début de Contrat : 01 avril 2017 Date de fin de contrat : 31 mars 2029

Avenant n°1: 05/12/2017: prise en compte des travaux concessionnaires de la sectorisation (25 compteurs et 5 prélocalisateurs)

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 20 599 habitants au 31/12/2024 (20 553 habitants au 31/12/2023).

1.4. Nombre d'abonnés



Le service public d'eau potable dessert 10 426 abonnés au 31/12/2024 (10 398 abonnés au 31/12/2023).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1.98 habitants/abonnés au 31/12/2024 (1,98 habitants/abonnés au 31/12/2023).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 23,4 abonnés /km au 31/12/2024 (28,5 abonnés /km au 31/12/2023).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 93,2 m³/abonné au 31/12/2024 (98,4 m³/abonné au 31/12/2023).

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

1.5.Eaux brutes

1.5.1. Achats d'eaux brutes

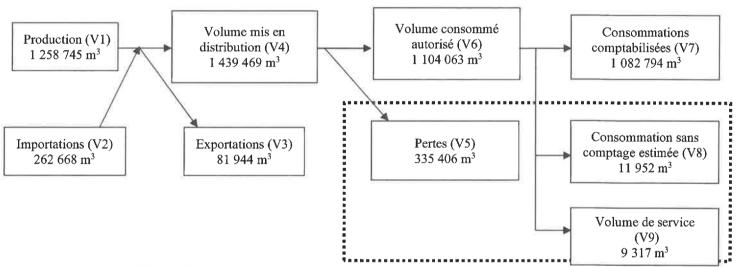


Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

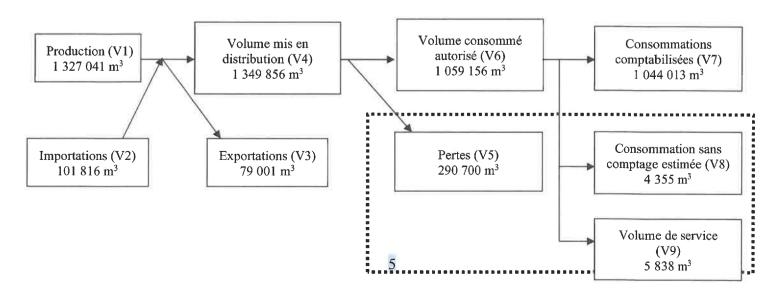
Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2024 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2023 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2022 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m ³	Observations
ST ETIENNE METROPOLE	325 202	345 168	350 164	363 554	Conduite forcée du Lignon (Aurec)
ST ETIENNE METROPOLE	184 053	161 119	1	- 1	Barrage de Lavalette
ST ETIENNE METROPOLE	692 674	609 098	1 036 680	962 136	Barrage des plats
Total	1 201 929	1 115 385	1 386 844	1 325 690	

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019



1.6.2. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020



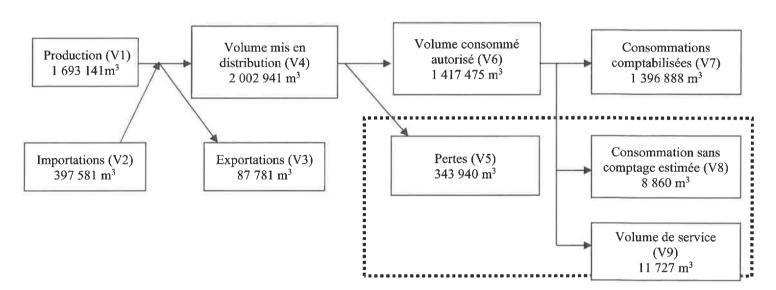
043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE

 4019 m^3

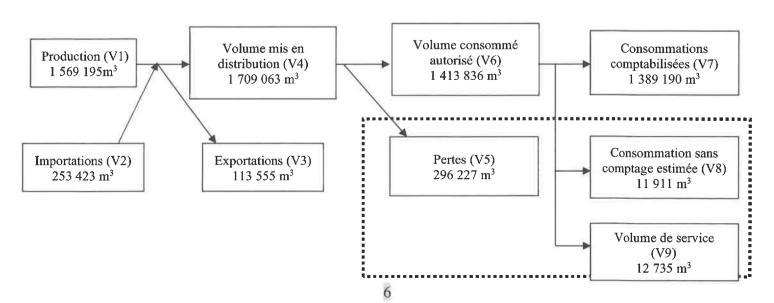
1.6.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021

Volume consommé Volume mis en Consommations Production (V1) autorisé (V6) distribution (V4) comptabilisées (V7) 1 470 515 m³ 1 125 907 m³ 1 400 722 m³ 1 109 208 m³ Consommation sans Pertes (V5) Importations (V2) Exportations (V3) comptage estimée (V8) 274 815 m³ 16 292 m³ 86 085 m³ 12 680 m³ Volume de service (V9)

1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022

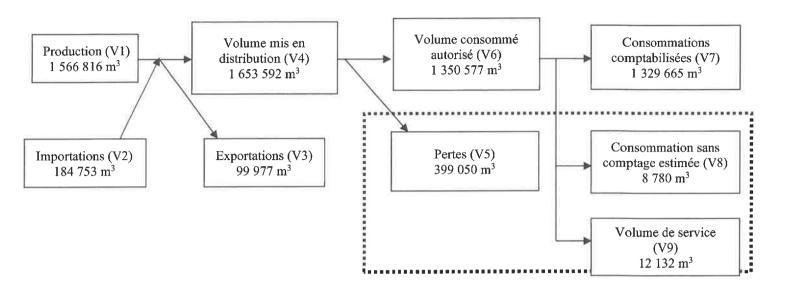


1.6.5. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023



043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024



1.6.2. Production



Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

	ST DIDIER/LA SEAUVE (La Clare)	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
Volume produit durant l'exercice 2019 en m³	246 009	330 400	928 345	203 155
Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	239 811	305 318	865 528	226 582
Volume produit durant l'exercice 2021 en m³	239 847	316 104	914 564	251 735
Volume produit durant l'exercice 2022 en m³	241 526	302 714	884 519	264 382
Volume produit durant l'exercice 2023 en m³	227 037	297 718	871 665	173 775
Volume produit durant l'exercice 2024 en m ³	225 509	277 752	834 485	229 070

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025



Achats d'eaux traitées

	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
Volume acheté durant l'exercice 2019 en m ³	154 229	91 780	16 659	0	210 924
Volume acheté durant l'exercice 2020 en m ³	156 195	83 616	18 200	0	223 634
Volume acheté durant l'exercice 2021 en m ³	155 389	84 458	16 292	0	155 974
Volume acheté durant l'exercice 2022 en m ³	159 695	81 831	12 376	0	143 679
Volume acheté durant l'exercice 2023 en m ³	146 163	80 874	14 724	0	238 699
Volume acheté durant l'exercice 2024 en m ³	150 413	75 096	11 960	0	172 793

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

1.6.4.

Volumes vendus au cours de l'exercice

	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)				
Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m ³								
Total vendu aux abonnés (V7)	130 244	58 724	233 273	660 553	315 568				
Total vendu à d'autres services (V ₃)	0	0	0	81 944	6 530				
Acheteurs			imes vendus durai xercice 2020 en m³						
Total vendu aux abonnés (V7)	118 456	55 254	230 030	640 273	320 975				
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	0	79 001	4 986				
Acheteurs		Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³							
Total vendu aux abonnés (V7)	124 147	64 452	64 452 252 247 668 362		319 334				
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	0	86 085	6 998				
Acheteurs			imes vendus durai xercice 2022 en m³						
Total vendu aux abonnés (V7)	130 427	61 316	240 215	636 453	328 477				
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	0	78 442	9 339				
Acheteurs			mes vendus durar cercice 2023 en m³						
Total vendu aux abonnés (V7)	127 202	60 029	233 950	640 699	327 310				
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	0	97 135	16 420				
Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2024 en m³								
Total vendu aux abonnés (V7)	118 714	55 680	225 022	629 602	300 647				
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	0	83 219	16 758				

⁽¹⁾ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

⁽²⁾ Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

Autres volumes



	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)					
		Exercice 2019 en m3/an								
Volume consommation sans comptage (V8)	52	0	8 450	3 450	0					
Volume de service (V9)	1 833	898	3 571	3 015	11 902					
		Exe	rcice 2020 en m	13/an						
Volume consommation sans comptage (V8)	0 /00 3.003 3.70		550	6 868						
Volume de service (V9)	2 613	870	2 085	270	8 613					
	Exercice 2021 en m3/an									
Volume consommation sans comptage (V8)	2 335	2 340	4 175	3 830	0					
Volume de service (V9)	2 435	504	250	830	14 250					
	Exercice 2022 en m3/an									
Volume consommation sans comptage (V8)	1 509	722	2 734	3 695	200					
Volume de service (V9)	1 260	351	246	370	9 500					
	Exercice 2023 en m3/an									
Volume consommation sans comptage (V8)	1 719	852	2 905	6 235	200					
Volume de service (V9)	1 239	396	250	1 350	9 500					
	Exercice 2024 en m3/an									
Volume consommation sans comptage (V8)	1 913	792	2 400	3 475	200					
Volume de service (V9)	1 294	378	250	710	9 500					

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025



Volume consommé autorisé

	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)						
		Exercice 2019 en m3/an									
Volume consommé autorisé (V6)	132 129	59 622	245 294	667 018	327 470						
	V-14	Exe	rcice 2020 en r	n3/an							
Volume consommé autorisé (V6)	121 069	56 324	235 720	646 043	336 456						
	Exercice 2021 en m3/an										
Volume consommé autorisé (V6)	128 917	67 296	256 672	673 022	333 584						
	Exercice 2022 en m3/an										
Volume consommé autorisé (V6)	133 196	62 389	243 195	640 518	338 177						
	Exercice 2023 en m3/an										
Volume consommé autorisé (V6)	130 160	61 277	237 105	648 284	337 010						
	Exercice 2024 en m3/an										
Volume consommé autorisé (V6)	121 921	56 850	227 672	633 787	310 347						

1.6.7.

Pertes

	ST DIDIER	IDIER LA SEAUVE AUREC SES (territ entier)		SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)					
		Exercice 2019 en m3/an								
Pertes (V5)	22 100	32 158	101 765	179 383	80 079					
		Exercice 2020 en m3/an								
Pertes (V5)	35 126	27 292	87 798	140 484	108 774					
		Exercice 2021 en m3/an								
Pertes (V5)	26 472	17 162	75 724	155 457	67 127					
		Exercice 2022 en m3/an								
Pertes (V5)	26 499	19 442	71 895	165 559	60 545					
		Exercice 2023 en m3/an								
Pertes (V5)	16 003	19 597	9 597 75 337 126 246 59							
		Exercice 2024 en m3/an								
Pertes (V5)	28 492	18 246	62 040	117 479	74 758					

1.7.Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 446,237 kilomètres au 31/12/2024 (364.44 kilomètres au 31/12/2023) (linéaire du CCLS).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1.Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an)

Facture type	ST DIDIER	AUREC	SES	LA SEAUVE	SIAEP HAUT FOREZ
			Part de la collectivite	é	
Part fixe annuelle	22,00	60,68	109,02	22,00	49,50
Part proportionnelle	33,60	129,60	183,96	33,60	60,60
Montant HT de la lacture de 120 m3 revenant à la collectivité	55,60	190,28	292,98	55,60	110,10
	Part Gestionnaire (VEOLIA)	Part Gestionnaire (Syndicat des Eaux Loire Lignon)	Part Gestionnaire (Syndicat des Eaux Loire Lignon)	Part Gestionnaire (VEOLIA)	Part Gestionnaire (SAUR)
Part fixe annuelle	99,18	36,04	/	101,37	75,50
Part proportionnelle	203,63	39,96	/	197,04	202,80
Montant HT de la cacture de 120 m ³ revenant au lélégataire	300,65	76,00	/	298,41	278,30
			Taxes et redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (AELB)	5,84	/	/	5,84	2,40
Consommation eau potable (AELB)	39,60	39,60	39,60	39,60	39,60
Performance des réseaux eau (AELB)	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40
Fonds de péréquation (Département 43)	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40
ΓVΑ	22,36	17,09	18,42	22,23	23,90
Montant des taxes et redevances pour 20 m ³	72,60	61,49	62,82	72,47	70,70
Fotal	428,85	327,77	355,80	426,48	458,50
Prix TTC au m³	3,57	2,73	2,965	3,55	3,82

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

	ST DI	DIER	AUI	REC	S	ES	LA SE	AUVE	SIAEP HA	UT FOREZ
Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non- conformes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes						
Microbiolo gie	27	0	21	1	35	0	15	0	47	0
Paramètres physico- phimiques	27	0	52	0	35	0	15	0	54	0

3.2.Indicateurs de performance du réseau

3.2.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

rendement du réseau =
$$\frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

part du volume vendu parmi le volume mis en distribution =
$$\frac{V_7}{V_4}$$

043-214300121-20251013-2025_DEL_106-DE Reçu le 17/10/2025

	ST DIDIER	AUREC	SES	LA SEAUVE	SIAEP HAUT FOREZ
Rendement du réseau	81,1 %	78,6 %	85,9 %	75,7 %	81,4 %
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	1,5	2,6	0,85	1,9	0,8
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	1,3	2,5	0,82	1,8	0,7

4. Tableau récapitulatif des indicateurs

		ST DIDIER	AUREC	SES	LA SEAUVE	SIAEP HAUT FOREZ
	Indicateurs descriptifs des services					
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3 535	6 216	9 342	1 506	46
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	3,57	2,73	2,97	3,55	3,82
	Indicateurs de performance					
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	95.2%	100%	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%	100%	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	108	113	113	103	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	81,1 %	78,6 %	85.9 %	75,7 %	81,4 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1,5	2,6	0.85	1.9	0.8
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1.3	2,5	0.82	1,8	0,7
P107.2	Taux moyen annuel de renouvellement des réseaux d'eau potable sur les 5 dernières années	0,61 %	1,76 %	0,40%	0,33 %	0,37%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	60%	50%	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité (E/m^3)	0	0	0.0188	0	0